

Saint-Vinnemer

Tanlay

Commissey



Commune de TANLAY

Les trois villages



LE 8 MAI À SAINT-VINNEMER

Le petit tambour

Gazette d'informations municipales de Tanlay n°9 - juin 2023

LE MOT DU MAIRE & DES MAIRES DÉLÉGUÉES

Ce « Petit Tambour » est consacré majoritairement au dernier Conseil Municipal au cours duquel l'ensemble des Conseillers a voté les Comptes Administratifs 2022 et le Budget Prévisionnel 2023.

Comme vous pourrez le constater, c'est en « bon père de famille » qu'est gérée notre commune. Si vous êtes réfractaire aux chiffres, vous pourrez visualiser immédiatement les différentes données grâce aux graphiques et schémas qui représentent les postes de fonctionnement et investissement du budget principal et du budget eau et assainissement.

Parmi les projets d'investissements, et comme nous l'avions annoncé dans le dernier « Petit Tambour », le camion benne, qui facilitera l'activité des agents, est acquis, les travaux d'auto-surveillance prescrits par la Police de l'Eau achevés, l'abri bus à Commissey en fonction, les travaux de voirie et de signalisation sont en cours sur les trois villages, la rénovation des boiseries du chœur de l'église de Tanlay va démarrer. Certains se sont peut-être étonnés de nouveaux travaux sur la place du château réaménagée il y a quatre ans environ, nous y sommes obligés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté car les autorisations nécessaires n'avaient pas été données.

Nous vous informerons bien sûr de l'évolution des autres dossiers dans le prochain « Petit Tambour ».

Les questions de l'eau et de l'assainissement sont cruciales. Il nous faut limiter les usages mais d'importants travaux sont indispensables sur les réseaux. Il faudra nous préparer à des augmentations à venir du prix du m3.

En attendant, reprenez les dates des prochaines manifestations transmises par les associations de nos villages pour toujours plus de convivialité.

Éric Delprat, Caroline Yvois, Dominique Gallet

AGENDA

Juin

- 2 au 4 Rendez-vous au jardin
- 4 9h à 13h : Troc'plantes, salle des fêtes de Saint-Vinnemer
- 16 au 18 Exposition Philippe Jozelon, salle des fêtes de Saint-Vinnemer
- 17 14h : Kermesse des écoles à Tanlay
- 24 Tournoi de pétanque de l'Amicale Saint-Joseph à St Vinnemer

Juillet

- 1er Fête de Tanlay, feu d'artifices vers 23 heures
- 13 Yonne Tour Sport à Tanlay
- 13 22h30 : Retraite aux flambeaux à Commissey
- 14 12h30 : Buffet froid, salle du centre de loisirs à Commissey
- 15 la RANDO DU 20H, en semi nocturne, départ à 18h pour 13 km et départ à 19h pour 8 km puis paella party sur inscription
- 30 14h00 : Kermesse de l'Amicale saint-Joseph

Août

- 18 19h00 : Concert Les voix de l'Armançon à l'église de Tanlay
- 19 et 20 20h30 : Théâtre au château, le jeu de l'amour et du hasard de Marivaux par la compagnie AMAB
- 25 Projection d'un film en plein air

Septembre

- 10 Trail de Tanlay
- 30 Prix de Tanlay au golf

2ÈME TROC'PLANTES DES TROIS VILLAGES

À l'occasion de l'édition 2023 des "Rendez-vous aux jardins" qui se tiendra le week-end du 2 au 4 juin, les élu.e.s de la commission Cadre de vie accueilleront le 2e Troc'Plantes des trois villages qui aura lieu le dimanche 4 juin de 9h à 13h dans la cour de la salle des fêtes de Saint-Vinnemer.

Vous souhaitez participer à cette matinée conviviale ? **3.., 2.., 1.. Jardinez !!**

Venez nombreux !

Déborah Troissin



Pour plus de renseignements : www.tanlay.fr ou mairie.tanlay@wanadoo.fr

ars QUALITÉ DE L'EAU EN 2022 : CONTRÔLE EXERCÉ PAR L'ARS :

Tanlay Gravité : Captage : S.E. Froides Fontaines

Bactériologie : 93% des analyses sont conformes : Bonne qualité

Nitrates : Teneur moyenne de 14 mg/l : Bonne qualité

Pesticides : Toutes les molécules mesurées étaient conformes : Très bonne qualité

Turbidité : 0,6 NFU : Très bonne qualité

Dureté : 22 degrés français : Eau dure

Tanlay Pompage : Captage : Puits de la Croix Blanche

Bactériologie : 100% des analyses sont conformes : Très bonne qualité

Nitrates : Teneur moyenne de 30 mg/l : Bonne qualité

Pesticides : Toutes les molécules mesurées étaient conformes : Très bonne qualité

Turbidité : 0,5 NFU : Très bonne qualité

Dureté : 26 degrés français : Eau dure

En conclusion, l'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

TEMPÉRATURE 	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).	ADOUUCISSEUR 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	FLUOR 	Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

INFOS PRATIQUES : HORAIRES

Mairie de Tanlay : tél. : 03 86 75 71 56
Lundi - Mardi : 8h00 à 12h00 / 12h30 à 16h30
Mercredi - Jeudi - Vendredi : 8h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30
Vendredi : 17h00 à 18h00 : Chantal Lemoyne / 18h00 à 19h00 : Yohan Roy

Mairie de Commissey : tél. : 03 86 75 70 96
Lundi : 15h00 à 16h45
Mardi : 18h45 à 19h45 : Caroline YVOIS
Jeudi : 10h00 à 12h00

Mairie de Saint-Vinnemer : tél. : 03 86 75 74 41
Mardi : 8h30 à 12h00 : secrétariat
Vendredi : 17h00 à 19h00 : élus

Agence postale : tél. : 03 86 55 73 21
Lundi - Mardi - Jeudi : de 14h à 17h
Mercredi - Vendredi : de 9h à 12h

La Maison de Service au public à Tanlay :
Mardi : 8h30 à 12h00



FOCUS SUR UN EMPLOYÉ DE NOTRE COMMUNE

Vous avez sûrement croisé, dans nos villages, **Aurélien, employé de notre municipalité** et habitant de Saint-Vinnemer.

Aurélien a rejoint l'équipe depuis un an maintenant.

Son rôle, en qualité d'agent technique polyvalent, est d'entretenir les bâtiments communaux, le réseau d'eau, l'assainissement et l'ensemble des espaces verts avec le fleurissement de la commune.



LE PARC DU CHÂTEAU

Un travail de remise en état du parc a été entrepris. Avant la replantation, le défrichage des rejets et des frênes décimés par la chalarose a été interrompu à cause d'un début d'hiver trop humide. La remise en état du parc devrait se terminer ce printemps pour permettre une replantation à l'automne prochain conformément au plan de gestion mis en place.

Diane de Sèze

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2023

■ Compte administratif 2022 - Budget principal, budget annexe eau et assainissement

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs du budget principal et du budget annexe.

■ Compte de gestion 2022 - Budget principal, budget annexe eau et assainissement

Les comptes administratifs 2022 sont conformes aux comptes de gestion établis par le receveur. Ils sont approuvés à l'unanimité.

■ Budget primitif 2023 - Budget principal, budget annexe eau et assainissement

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les budgets primitifs 2023 :

Budget principal

Fonctionnement : 1 581 761,66 €

Investissement : 987 942,86 €

Budget annexe eau et assainissement

Fonctionnement : 301 137,22 €

Investissement : 167 982,98 €

■ Vote du taux des taxes directes locales

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux des différentes taxes pour l'année 2023 comme suit :

- Taxe Foncière Bâti : 37.03 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 36.01 %
- Taxe d'habitation (THS) : 18.02 %

■ Affectation des résultats

Budget principal

Le Conseil Municipal décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement, soit 67 942,86 € au compte 1068 pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement et le solde, soit 672 841,58 € sera reporté en section de fonctionnement, au compte 002.

■ Budget annexe eau et assainissement

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement, soit 99 837,22 € au compte 002 « résultat de

fonctionnement reporté » et l'excédent d'investissement, soit 57 929,98 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

■ Étude d'extension de réseau électrique basse tension, participation de la commune

Le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'extension des réseaux Chemin des Ruelles.

Le Conseil Municipal accepte l'étude proposée par le SDEY et son financement selon les termes de la convention financière, soit 70% pour la part de la commune et 30% pris en charge par le SDEY.

■ Révision du loyer et des charges du logement communal de Saint-Vinnemer

Le Conseil Municipal décide de procéder à la révision du loyer chaque année au mois de mai selon l'indice de référence des loyers du 4ème trimestre de l'année précédente et décide de la révision de l'indemnité de chauffage à partir du mois de mai 2023 pour un montant de 175,00 €.

■ Mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage - Rénovation énergétique du bâtiment Mairie à Tanlay.

Dans le cadre de la rénovation du bâtiment Mairie de Tanlay, la commune souhaite s'entourer de compétences complémentaires pour l'assister dans la désignation de la future maîtrise d'œuvre en missionnant un Assistant au Maître d'Ouvrage (AMO) pour la rédaction des pièces administratives de consultation.

Le Conseil Municipal approuve le principe de réalisation de cette opération par l'AMO JP MASSONNET.

■ Rénovation place du Château de Tanlay

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil le devis de l'entreprise SAS MARQUIS d'un montant de 20 398,85 € HT pour les travaux d'aménagement de la place du Château de Tanlay.

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise SAS MARQUIS.

■ Voirie 2023

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil les devis de l'entreprise MANSANTI TP relatifs aux travaux de voirie pour Tanlay, Commissey et Saint-Vinnemer :

- 29 412,50 € HT en section de fonctionnement.

- 66 395,50 € HT en section d'investissement.

Soit un montant total de 95 808,00 € HT.

Le Conseil Municipal accepte les devis de l'entreprise MANSANTI TP.

■ Restauration des boiseries du Chœur de l'Eglise Saint-Sylvestre de Tanlay.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil les 3 devis reçus concernant la restauration des boiseries du Chœur de l'Eglise Saint-Sylvestre de Tanlay.

Le Conseil Municipal décide de retenir le devis de Monsieur Olivier Béringuer Conservation, restaurateur du patrimoine, s'élevant à 32 380,00 € HT et sollicite l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche Comté (D.R.A.C) à hauteur de 50% soit 16 190,00 € HT.

■ Extension réseau AEP

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le projet d'extension de réseau d'adduction en eau potable au niveau du port de Tanlay de l'autre côté du pont. Il y a lieu de se prononcer sur le devis proposé par l'entreprise VEOLIA. Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise VEOLIA pour un montant de 24 651,00 € HT.

■ Subvention pour le projet culturel de l'association « La Septima »

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'un projet culturel est envisagé par l'association « La Septima » pour l'année 2023. Pour sa mise en œuvre, l'association sollicite la commune pour le versement d'une subvention via la CCLTB. Le Conseil Municipal accorde une subvention de 500,00 € et autorise le Maire à signer la convention établie entre les différents acteurs de ce projet.

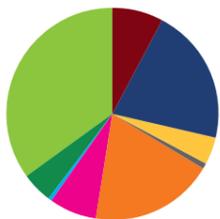


BUDGET PRINCIPAL 2023



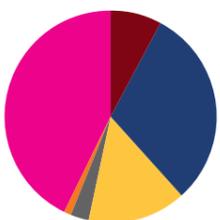
Fonctionnement

> Dépenses



7,83%	Consommables / fournitures
20,81%	Frais d'entretien
4,20%	Services externes
0,79%	Taxes et impôts
18,89%	Salaires et charges
7,43%	Indemnités et subventions
0,38%	Intérêts d'emprunts
4,84%	Fonds de reversement
34,84%	Autofinancement / Dépenses imprévues / Amortissement

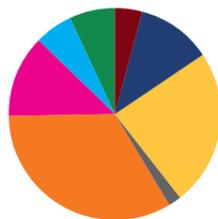
> Recettes



7,93%	Services rendus / Redevances
30,50%	Contributions directes
14,92%	Dotations État
2,84%	Locations
1,26%	Indemnisation charges de personnel
42,54%	Excédent

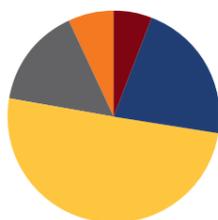
Investissement

> Dépenses



4,30%	Remboursement emprunts
11,39%	Travaux de rénovation
23,79%	Aménagement terrains
2,02%	Travaux cimetières
33,40%	Travaux bâtiments communaux
12,35%	Travaux de voirie
5,87%	Mobilier urbain / Véhicule communal
6,88%	Déficit reporté

> Recettes



6,07%	Remboursement TVA
21,55%	Subventions
50,27%	Autofinancement
15,23%	Emprunt
6,88%	Affectation de résultat

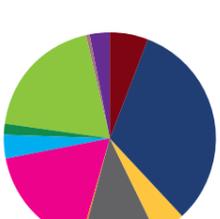


BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT 2023



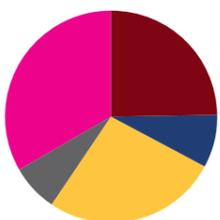
Fonctionnement

> Dépenses



5,98%	Consommables / fournitures
32,25%	Entretien réseau
4,82%	Services externes
11,16%	Salaires et charges
0,50%	Charges administratives
17,27%	Analyse - redevance
3,65%	Non valeurs
1,66%	Remboursement intérêts
19,37%	Amortissements
0,33%	Provisions
3,01%	Autofinancement

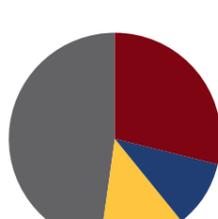
> Recettes



24,91%	Eau
8,14%	Taxes et redevances
26,57%	Assainissement
7,24%	Amortissements
0,00%	FCTVA
33,15%	Excédent

Investissement

> Dépenses



28,90%	Travaux réseau d'eau
10,50%	Remboursement emprunts
12,98%	Amortissements
47,62%	Frais d'études

> Recettes



0,00%	Remboursement TVA
5,39%	Autofinancement
34,73%	Amortissements
0,00%	Emprunt
25,39%	Subventions
34,49%	Excédent

L'ARBRE QUI CACHE LA FORET

exposition JOZELON

16 - 17 - 18 juin 2023
Les Nuits Des Forêts

VENDREDI 16 ET SAMEDI 17 JUIN :
de 14h à 19h

DIMANCHE 18 JUIN :
de 10h à 12h et de 14h à 19h
avec verre de l'amitié à 12h

SALLE DES FÊTES DE SAINT-VINNEMER
89430 TANLAY

- **Directeur de la publication :** Éric Delprat
- **Rédactrice en chef :** Chantal Lemoine
- **Comité de rédaction :** Françoise Griffon, Isabelle Mignon, Eliane Polidore, Deborah Troissin, Caroline Yvois
- **Service communication :** Mairie de Tanlay - 89430 Tanlay
Tél. : 03 86 75 71 56
- **Graphisme :** David Mangin
- **Mise en page :** Florence Boukellal à Villeneuve-sur-Yonne
- **Impression :** EG Imprimeur à Maillot



Gazette d'informations
municipales de Tanlay

*Le petit tambour
des trois villages*

Commune de TANLAY